



# Le dernier délai pour l'Iran ...et pour l'Ouest ?

## Les intérêts sous-jacents

Bart Smedts<sup>1</sup>

*Le Centre d'études de sécurité et de défense (CESD) de l'Institut royal supérieur de défense publie occasionnellement de brèves analyses portant sur l'actualité dans ses e-Notes. À l'instar de toutes nos publications, elles sont disponibles sur notre site Internet [www.rhid.be](http://www.rhid.be)*



Il y a un peu plus d'un an, les négociateurs du groupe P5+1 (États-Unis, Royaume-Uni, France, Chine, Russie, Allemagne) en charge du programme nucléaire iranien adoptaient pour la première fois un nouveau discours : l'objectif politique de l'Iran était atteint, disait-on (Jazy, 2013). Si le pays avait voulu se doter de l'arme nucléaire, il l'aurait eu en sa possession depuis longtemps. La bombe ne garantissant en tout cas pas la sécurité régionale, que cherche donc la République islamique ? Selon la même source, l'Iran ambitionne la reconnaissance de son droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Celui-ci est consacré par l'article IV du Traité sur la non-

prolifération que le pays a signé en 1970. À cet égard, le régime iranien entend disposer d'une totale liberté de décision quant à son propre cycle de combustible. Même si les négociateurs imposent des limitations concernant le nombre de centrifugeuses et la quantité maximale de matière fissile à produire ou la concentration de celle-ci, l'idée selon laquelle l'Iran peut disposer d'une capacité propre ne pourrait être complètement balayée sans compromettre le traité même. Que peut dès lors espérer le pays ? Il espère la levée des sanctions qui ont frappé de plein fouet son économie et qui constituent un obstacle à sa croissance, notamment à travers la production de pétrole. Ce dernier étant le principal produit d'exportation de l'Iran, l'embargo sur les exportations, en plus des restrictions sur les transactions financières et le gel des avoirs financiers nuisent à l'économie locale. À tel point que le gouvernement en est tenu pour responsable. Un scénario à éviter absolument est bien celui d'une lutte interne entre les conservateurs radicaux, détenant la majorité au parlement, et

<sup>1</sup> Chercheur au Centre d'études de sécurité et de défense (CESD) de l'Institut royal supérieur de défense (IRSD). Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions ou les politiques adoptées par le ministère de la Défense ou l'Institut royal supérieur de défense.

les modérés menés par le président Rohani. Il y a un an, cette possibilité d'un renforcement de la ligne dure suscitait une grande inquiétude. Par contre, tout le monde était d'accord, l'année passée, sur la nécessité d'entamer des négociations uniques qui devraient être menées sur le fond et, surtout, durant lesquelles lesdits principes d'accès pacifique au nucléaire seraient reconnus. Le nouveau délai des négociations à Vienne fut fixé au 24 novembre 2014, après un nouveau report de quatre mois. Mais pourquoi pourrait-il s'agir du dernier délai ? Et quels sont les facteurs qui déterminent s'il s'agit du dernier délai ?

Tout d'abord, la situation régionale d'aujourd'hui n'est en rien comparable avec celle d'il y a un an. En Syrie et en Irak, un facteur imprévu est venu brouiller les cartes : l'émergence de l'État islamique (EI), un acteur non étatique qui menace la sécurité dans la région. Peut-on s'imaginer quelle menace pèserait aujourd'hui sur la région si les armes chimiques n'avaient été retirées de Syrie ? Toutefois, des craintes subsistent quant aux aspirations non conventionnelles de ce groupe extrémiste et à d'éventuels stocks qui n'auraient pas été déclarés. L'Iran peut jouer un rôle important dans cette région s'il échangeait, après les négociations du 24 novembre, le rôle d'ennemi juré contre celui de partenaire incontournable. A quel point cette collaboration est-elle importante ? Il suffit de se poser la question de savoir si la situation chaotique en Afghanistan aurait subsisté plus de dix ans si l'Iran avait été l'allié de l'Occident pour s'en convaincre. L'Iran partenaire ou allié de l'Occident ? Une utopie ou une réponse exceptionnelle à une menace exceptionnelle ?

Un autre facteur est l'atmosphère locale en Iran : la population ressent les effets des sanctions économiques et les partisans de la ligne dure peuvent exploiter la situation pour tenter de revenir au pouvoir. Ni les modérés, avec à leur tête le président Rohani, ni l'Occident ne souhaitent un scénario dans lequel les partisans de la ligne dure avancent un nouvel Ahmadinejad, qu'il s'appelle Mohammad Bagher Ghalibaf, le maire conservateur de Téhéran, ou encore Mohsen Rezaï, l'ancien commandant des Gardiens de la Révolution. Les plus grands champions des voix parmi les conservateurs sont cette fois susceptibles de récolter plus de suffrages que Rohani en cas d'effondrement de l'économie. Et à Téhéran, chacun sait qu'aucun progrès ne peut être réalisé sans négocier avec les partisans de la ligne dure et notamment avec le Conseil municipal. La question est de savoir si la levée des sanctions peut avoir des répercussions immédiates et concrètes sur l'économie iranienne, susceptibles de contenir les conservateurs : il y aura de toute façon une période de latence entre la levée (partielle) des sanctions et ses effets concrets sur l'économie. Dès lors, une solution définitive s'impose. Par ailleurs, la politique intérieure de l'Iran ne serait pas la seule gagnante en cas d'accord définitif : si celui-ci peut être scellé, la levée des sanctions peut amorcer une relance politique et économique du pays. Il pourrait alors devenir un acteur important dans les coulisses de la conférence d'Helsinki qui vise la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient : jamais la motivation de l'Occident n'a été si grande pour mener à bien ce projet que depuis que l'orientation radicale de l'EI est apparue au grand jour.

De plus, les cercles occidentaux, et certainement européens, ont une motivation supplémentaire pour reprendre, sur de bonnes bases, les négociations avec l'Iran : dans le contexte actuel de la crise ukrainienne, la possibilité tout comme la promesse explicite de disposer d'une alternative aux livraisons énergétiques ukrainiennes sont une motivation supplémentaire pour mener à bien les négociations. L'arrivée de l'hiver et le fait que les ressources énergétiques disponibles sont insuffisantes dans certains pays européens renforcent cet argument.

Qui plus est, il règne un malaise vis-à-vis des républicains américains : le président Rohani ne peut se permettre de revigorer les partisans de la ligne dure aux USA en faisant échouer un accord. Les républicains ont remporté les élections de mi-mandat et le président Obama préfère ne pas attendre les prochaines élections présidentielles pour clôturer les négociations avec l'Iran : la plupart des républicains rejeteraient un tel accord si aucune avancée concrète n'était enregistrée dans l'enquête relative au programme de l'Iran, présenté comme militaire, et aux essais de missiles qui y sont liés. Matériellement, cela n'est pas réalisable avant le 24 novembre.

S'agit-il dès lors de critères décisifs ou uniquement d'éléments susceptibles de favoriser un accord définitif ? Le fait que la date du 24 novembre est proche de la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération (au mois de mai de l'année prochaine) est sans doute essentiel. La survie du traité et sa force exécutoire dépendent du succès de ces négociations. Cela comprend donc également la reconnaissance pour l'Iran du droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Des conditions peuvent être imposées, notamment en matière de concentration maximale pour la fabrication de matière fissile, des quantités maximales disponibles de celle-ci ainsi que de centrifugeuses, du contrôle des exportations et de la retransformation ... mais l'échec des négociations avant cette date aurait des conséquences sans précédent, compromettant la survie du traité même. Et cela personne ne le souhaite.

Bibliographie

Jazy, Nasser Hadian, Université de Téhéran, Allocution Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement, 1er octobre 2013, Bruxelles.

Maleki, Abbas, Université de technologie de Sharif, Allocution Conférence de l'UE sur la non-prolifération et le désarmement, 4 septembre 2014, Bruxelles.



[www.rhid.be](http://www.rhid.be)

*Vous pouvez adresser vos commentaires ou remarques à l'adresse  
**[irsd-cesd-scvd@mil.be](mailto:irsd-cesd-scvd@mil.be)**.*

*Plus de publications du Centre d'études de sécurité et défense peuvent être  
téléchargées sur <http://www.rhid.be>*